

DEUX AVOCATS S'ARMENT  
DE L'HOSPITALITÉ  
DU DROIT D'AUTEUR  
POUR FORCER L'HOSTILITÉ  
DU DROIT DES ÉTRANGERS

« X. ET Y. C / PRÉFET DE... »  
PLAIDOIRIE POUR UNE  
JURISPRUDENCE »

UNE PERFORMANCE  
DE PATRICK BERNIER ET OLIVE MARTIN  
ET/AVEC SÉBASTIEN CANEVET  
ET SYLVIA PREUSS-LAUSSINOTTE

VENDREDI 7 FÉVRIER À 20H  
AU FRAC ALSACE

DOSSIER DE PRESSE



Photo : Marie Prunier



Ministère de la Culture  
et de la Communication

Strasbourg.eu



MUSEES DE LA VILLE DE STRASBOURG



# « X. ET Y. C / PRÉFET DE... PLAIDOIRIE POUR UNE JURISPRUDENCE »

UNE PERFORMANCE DE PATRICK BERNIER ET OLIVE MARTIN  
ET/AVEC SÉBASTIEN CANEVET ET SYLVIA PREUSS-LAUSSINOTTE

VENDREDI 7 FÉVRIER À 20H AU FRAC ALSACE



Photo : Marc Damage

## **Frac Alsace**

Agence culturelle d'Alsace  
1 espace Gilbert Estève à Sélestat

## **Entrée libre**

dans la limite des places disponibles

## **Inscription auprès du Frac Alsace**

03 88 58 87 55

[servicedespublics@culture-alsace.org](mailto:servicedespublics@culture-alsace.org)

## **En savoir +**

[www.frac.culture-alsace.org](http://www.frac.culture-alsace.org)

À l'occasion de l'exposition *Pièces Montrées - Frac Alsace, 30 ans de collection*, le frac Alsace propose au public, vendredi 7 février à 20h au Frac Alsace, une nouvelle présentation de la performance *X. et Y. c / Préfet de...; Plaidoirie pour une jurisprudence*, projet singulier articulant l'artistique au social et au politique.

Après avoir accompagné en 2010 la diffusion en Alsace de cette performance, en partenariat avec la Société pour la diffusion de l'utile ignorance, le frac Alsace a fait l'acquisition pour sa collection des archives du projet. Celles-ci ont été choisies par Raphaël Zarka pour prendre place au sein de l'exposition *Incubus*, dont il a assuré le commissariat et qui est présentée au frac Alsace jusqu'au 23 février prochain.

*X. et Y. c / Préfet de...; Plaidoirie pour une Jurisprudence* réalisé lors de la résidence de Patrick Bernier et d'Olive Martin aux Laboratoires d'Aubervilliers, s'appuie sur un texte écrit en 2004 par Patrick Bernier intitulé *Conte pour une jurisprudence*. Ce texte présente l'ultime réquisitoire avant expulsion d'une personne étrangère en situation irrégulière, revendiquant son droit de présence sur le territoire français en tant que « co-auteur, dépositaire et interprète » d'une œuvre. Partis de l'idée d'adapter cette nouvelle sous forme cinématographique, les deux artistes ont, au regard du durcissement législatif en matière de séjour sur le territoire pour les étrangers extra-communautaires, décidé de dépasser la fiction pour l'action. Ils mettent ici en œuvre le principe décrit dans le conte : l'assurance de séjour pour des étrangers en situation précaire sur le territoire basée sur leur collaboration avec des artistes.

Le projet se développe selon trois axes : la constitution d'un cadre juridique avec le concours de juristes spécialistes du droit d'auteur (Sébastien Canevet) et du droit des étrangers (Sylvia Preuss-Laussinotte), la mise en place de plusieurs collaborations, et l'élaboration d'une plaidoirie. *X. et Y. c / Préfet de...; Plaidoirie pour une Jurisprudence* est destinée à être présentée en public et à servir de base à la réelle défense d'un des co-auteurs face au juge administratif chargé de son éventuelle reconduite à la frontière. Les présentations publiques permettent à la fois la diffusion de l'argumentaire et son perfectionnement : le public étant invité à réagir à l'issue de la performance.

Production : Les Laboratoires d'Aubervilliers,  
avec le soutien du Conseil Général de Seine-Saint-Denis (aide à la résidence).



Vue de l'exposition *Pièces Montrées - Frac Alsace, 30 ans de collection / Incubus*  
Frac Alsace, 5 octobre 2013 - 23 février 2014  
Commissaire invité : Raphaël Zarka  
Scénographie : Martial Marquet et Florian Bouzigues  
Photo : Mathieu Bertola /  
Musées de la Ville de Strasbourg

*Projet pour une jurisprudence : archives 2006-2013*  
Documents préparatoires de la performance  
*X. et Y. c / Préfet de... ; Plaidoirie pour une jurisprudence*,  
textes intégraux des documents utilisés dans le dossier  
de plaidoirie distribué lors des présentations de la  
Plaidoirie , captations, photos, flyers, programmes,  
affiches, articles de presse...  
Achat aux artistes en 2011  
Collection Frac Alsace

## BIOGRAPHIES

**Patrick Bernier et Olive Martin** se sont rencontrés à l'École des Beaux-Arts de Paris. Ils développent un travail polymorphe alliant l'écriture, la photographie, l'installation, le film et la performance. En 2005, ils réalisent à Nantes *Manmuswak*, court métrage qui interroge le regard que nous portons sur les étrangers. En 2006, ils présentent *Bienvenue chez nous*, un album « conté » de leur résidence à Montréal. Cet essai sur l'identité entremêle leur expérience de séjour en territoire nord-américain avec celui de la conteuse franco-canadienne Myriame El Yamani. Leur film *La Nouvelle Kahnawaké*, réalisé entre Montréal, Nantes et San Francisco s'intéresse à la conquête des nouveaux territoires du Web dans la rencontre avec une communauté nord-américaine Mohawk, pionnière dans l'hébergement de casinos virtuels. Ils ont dernièrement produit une variante du jeu d'échec intitulée *L'Échiqueté* qui interroge l'histoire coloniale et ses répercussions identitaires.

**Patrick Bernier** a également collaboré depuis 2003 avec le conteur Carlos Ouédraogo au récit oral de ses projets immatériels réalisés pour des expositions en France et à l'étranger (*Quelques K de mémoire vive*). Il a également été militant d'une association de solidarité avec les travailleurs immigrés à Nantes dans laquelle il apportait une assistance juridique et scripturale, et luttait pour l'égalité des droits de circulation et d'installation.

**Olive Martin** opère dans son travail une approche détournée de l'identité et de ses travestissements et poursuit l'idée d'une « singularité quelconque » dans ses photographies et installations. Elle a régulièrement travaillé avec l'auteur américaine April Durham avec laquelle elle a publié, *Common Objects* (éd. Joca Seria, Nantes et Beyond Baroque, Los Angeles, 2005) et *Américains d'Amérique* (Galerie Maisonneuve, Paris, 2007).

**Sébastien Canevet** est Docteur en droit, titulaire du Certificat d'aptitude à la Profession d'avocat ; Maître de conférences en droit privé à Paris et Tours, spécialiste du droit de l'Internet et des nouveaux médias. Il publie en 2013 : *Droit des logiciels - logiciels privatifs et logiciels libres*, PUF.

**Sylvia Preuss-Laussinotte** est Docteur en droit, ancienne avocate au barreau de Paris, Maître de conférences en droit public à l'université de Paris-X Nanterre, conseillère scientifique du dictionnaire permanent *Droit des étrangers*, rédactrice du site d'actualité juridique concernant le droit européen des libertés fondamentales, [www.droits-libertes.org](http://www.droits-libertes.org). Elle a publié : *L'expulsion - de la reconnaissance du droit au logement à la réalité des sans-logis*, TSA 1994 ; *Les fichiers et les étrangers au cœur des nouvelles politiques de sécurité*, LGDJ, 2000-*L'essentiel des libertés et droits fondamentaux*, Gualino, 2 tomes, 2001.

*Le frac Alsace au sein de l'Agence culturelle d'Alsace est financé par le ministère de la Culture et de la Communication / DRAC Alsace et le Conseil Régional d'Alsace. Il bénéficie du soutien du Conseil Général du Bas-Rhin, de l'Académie de Strasbourg et de la Ville de Sélestat. Il est membre de VERSANT EST - réseau art contemporain Alsace et de PLATFORM - regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain et structures assimilées.*